

CLUB DU FAUVE DE BRETAGNE
39^{ème} EXPOSITION NATIONALE D'ÉLEVAGE
17 juillet 2022 – PRAT (Côtes d'Armor)

DEMANDE D'EXAMEN DE CONFIRMATION **AU TITRE DE LA DESCENDANCE** (*sans présentation à la N.E.*)

UNE FEUILLE PAR PROPRIÉTAIRE

Demande à adresser, avant le 09 juillet 2022 (cachet de La Poste faisant foi), à :

M. Alain ROUSSEAU – 23, Cité des Roses – 57270 UCKANGE. – ne.fauves.secr@gmail.com (06 82 20 28 69)

Ou à présenter sur place à l'expert, accompagnée du formulaire de confirmation dûment complété par vos soins, du certificat de naissance et de la carte d'identification de chaque chien, ainsi que du règlement correspondant.

• **PROPRIÉTAIRE** : M – Mme (1) :

Membre du Club du Fauve de Bretagne : OUI – NON (1) / Carte de membre N°

Adresse :

CP : Commune :

(1) *Rayer la mention inutile.*

Je certifie sur l'honneur que les renseignements donnés sont sincères et véritables et que le(s) chien(s) que je présente est (sont) bien de ma propriété, mais aussi qu'il(s) n'est (ne sont) à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteint(s) d'aucune maladie contagieuse et m'engage à ne pas le(s) présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition.

Fait à, le Signature :

• **CHIEN(S)** – **ATTENTION** : pour être présenté, un chien doit être âgé au minimum d'un an révolu au jour de l'examen.

	Nom du chien avec affixe	Race (BFB / GFB)	Date de naissance	N° d'identification (tatouage ou puce)	Somme due (2)
1/...../..... JJ MM AAAA €
2/...../..... JJ MM AAAA €
3/...../..... JJ MM AAAA €
4/...../..... JJ MM AAAA €
5/...../..... JJ MM AAAA €
TOTAL DÛ :				 €

(2) PARTICIPATION AUX FRAIS <i>(règlement possible sur place)</i>	MEMBRE DU CLUB <i>à jour de cotisation</i>	NON MEMBRE
1 ^{er} chien	30 €	35 € par chien
2 ^{ème} chien	20 €	
3 ^{ème} chien et suivants	10 €	
Chèques à établir à l'ordre : « Club du Fauve de Bretagne »		